

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

- SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2017 -

- NOUVEAUTÉS 2017 -

Plus de mixité avec les sports en proposant des emplacements libres sans protection.
Décision d'Assemblée générale : 20€ pour toutes les associations participantes ou 15€ pour celles qui fourniront des bénévoles pour l'installation de la manifestation.
Le rangement des tables, chaises, panneaux est à la charge de chaque association.
Association non adhérente : participation 50€

BULLETIN D'INSCRIPTION

À RETOURNER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ

Avant le 10 juin 2017

à : Vendôme Associations
7 avenue Georges Clémenceau
41100 Vendôme

Nom de l'association :

Association adhérente à "Vendôme Associations" (Adhésion par année civile 25€) OUI NON

(Je joins mon règlement de 20€ (sans bénévole) ou 15€ (avec bénévole) afin que mon inscription soit prise en compte - attention faute d'émargement de vos bénévoles auprès de Vendôme Associations le jour de la manifestation, il pourra vous être réclamé un montant de 5€)

Représentée par (ou contact pour la journée)

Tél :

Mail :

(Rappel : Si association non adhérente = participation de 50 €)

📍 EMPLACEMENT SOUHAITÉ :

Comme convenu en AG, il est proposé aux associations de se rassembler par secteur d'activité et d'être principalement sans structure de protection afin de profiter au mieux de la mixité avec les sports. Sauf cas exceptionnel, électricité, matériel à protéger, merci de préférer les stands libres.

- Sous barnum (emplacement de 2 m x 2 m) (avec électricité - places limitées - limité à 1 table)
- Sous stand (stand bâché de 3 m x 3 m) (pas d'électricité - places limitées)
- sans préférence (vous laissez le choix à Vendôme Associations de votre emplacement)
- stand libre (sans protection) (mixité avec les sports - pas d'électricité)

Suggestion d'implantation souhaitée :

(ex : partage de stand, à côté d'une autre association...)

.....
.....
.....

🔊 MATÉRIEL SOUHAITÉ :

Vous pouvez utiliser votre propre matériel pour éviter la monotonie des stands et créer ainsi un espace visuel plus agréable et personnalisé.

Néanmoins du matériel peut être mis à votre disposition :

	QUANTITE
- Tables (attention 1 seule table max par asso)	
- Chaises (3 max)	
- Panneaux d'affichage pleins (2 max) (préciser si vous souhaitez des grilles) <i>Attention : Quantité limitée !!!</i>	
Prise de courant (pensez à apporter vos rallonges) : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Préciser l'usage :	

🔊 ANIMATION EN DEHORS DES LIMITES DU STAND : OUI NON

(présentation d'animaux, flashmob, danse, jeu grandeur nature...)

Si OUI, description de l'animation et horaire souhaité :

.....
.....

🔊 VENTE * : OUI NON

Si OUI, nature des services, des produits ou des objets commercialisés :

.....
.....
.....

**Autorisée dans le cadre de l'objet de l'association et du respect de la réglementation (notamment concernant les produits alimentaires).*

Compte tenu de l'organisation d'une buvette par l'USV UA et Vendôme Associations aucune boisson ou denrée ne devra être distribuées."

🔊 PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION :

Nous bénéficions de la présence du car podium du Conseil Général avec un animateur.

L'animateur passera dans les stands au cours de la journée.

🔊 REMARQUES OU AUTRES BESOINS A EXPRIMER :

.....
.....

ATTENTION : Toutes associations ayant réservé un stand, se doit d'être présente de 10h à 18h30. Sans excuse valable, un montant de 50€ sera facturé pour avoir pris la place d'une autre structure.

🔊 BÉNÉVOLAT : Une demande de bénévoles vous sera faite dans les semaines qui viennent pour accompagner l'équipe de Vendôme Associations dans l'installation et le rangement de la manifestation.

Je soussigné(e), m'engage à respecter les règles d'usage et à accepter les décisions du Comité de pilotage.

Date :

signature :